

Procès-verbal de la 32ème assemblée générale des Enfants du cœur faite à huis clos 29 mars 2021

L'assemblée générale 2021 s'est déroulée à huis clos en raison de la situation sanitaire. La présidente, la secrétaire et la caissière se sont rencontrées afin d'établir un système de vote par correspondance. Chaque membre a reçu l'ordre du jour ainsi que les points mis au vote. Le comité s'est ensuite rencontré pour dépouiller les votes. Les résultats vous sont transmis en annexe.

Les points à l'ordre du jour se trouvent sur le site internet. Si vous désirez en avoir une copie par écrit, merci d'en informer la secrétaire, Christiane Hulmann.

Résultats de vote

<i>Points à l'ordre du jour :</i>	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>abstention</i>
4) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 31.01.2020. <i>Le procès-verbal se trouve sur le site internet</i>	13	0	2
6) Approbation des comptes 2020 <i>Bouclés le 8 février 2021 par les vérificateurs J.Girardin et H.Willemin</i>	13	0	2
7) Elections – démissions a) des membres du comité Pour la direction : Jérôme Courbat Pour l'accompagnement musical : Océane Ackermann Pour le comité : aucun changement	14	0	1
7) Elections – démissions b) des vérificateurs des comptes En tant que titulaire : Mme Cindy Rohrer En tant que suppléant : Mme Pamela Charmillot	14	0	1
Acceptez-vous que votre enfant paraisse sur une diffusion de vidéo ou photo sur les réseaux sociaux à des fins publicitaires ?	13	2	0
Le comité cherche une personne supplémentaire afin de compléter son équipe. Etes-vous intéressé ?	0	14	1

la présidente :

la secrétaire :

Bassecourt, le 28 janvier 2022


